

EXTRAIT DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2020

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Josette BERARD, Marie-Joëlle EMON, Susan HANCOCK, Nina POUPELIN

Messieurs : Claude SORLIN, Henri BLOIS, Bernard VICENTY, Anthony DUPUY, Alain POTTIER
Eric BUINIER, Christopher HANCOCK

Absents : Mme Charlène ARRIVE.

Madame Susan HANCOCK a été nommée secrétaire de séance.

1-Proposition d'acquisition d'une parcelle par la commune

Madame le Maire expose à l'assemblée que M. Jacky CHAT propose de donner à la commune une parcelle de terrain se situant « chez merlet », cadastrée AC 705 pour une superficie de 72 m². Sur cette parcelle se trouvent les réseaux d'eau du village, par conséquent il est plus légitime que cela devienne propriété de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ce don, et autorise madame le Maire à effectuer l'acte en la forme administrative.

2-avis sur le projet de ScoT de la région de Cognac

Madame le Maire expose que le comité syndical du Pôle Territorial Ouest Charente-Pays de Cognac a arrêté le projet de ScoT de la région de cognac sur l'ensemble de son périmètre à savoir les communautés de communes du grand Cognac, de Jarnac, de Grande Champagne, de la région de Chateaufort et du Rouillacais Conformément aux dispositions de l'article L.143-20 du code de l'Urbanisme, la commune de Migron exprime son avis sur ce projet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable au projet de ScoT de la région de Cognac.

3-Motion de soutien à la filière vin et eaux de vie de vin, suite à la décision de taxation des USA

Madame le Maire donne lecture d'une motion proposée par l'association Nationale des élus de la vigne et du vin, afin de demander au Président de la République de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce, suite au conflit AIRBUS, ayant pour conséquence les mesures de rétorsions prises par les USA.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte cette motion.

4-Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire

Madame le maire expose que le contrat groupe actuel couvrant les obligations en matière de risques statutaires du personnel arrive à échéance le 31 décembre 2020. Une nouvelle consultation va être organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents donne son accord pour l'adhésion au contrat groupe

5-Décisions du Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal (art L2122-23 du CGCT)

Madame le Maire informe que dans le cadre des délégations données par le conseil municipal en début de mandat, elle a signé le devis pour le feu d'artifice qui sera tiré le 4 juillet prochain lors de la foire aux vins.

6- Résultat de l'enquête public pour l'aliénation du chemin rural « fief du buisson »

Madame le maire expose au Conseil Municipal les résultats de l'enquête publique sur le projet d'aliénation du chemin rural «Fief du buisson ».

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable quant à l'aliénation de ce chemin, en indiquant cependant que cette acquisition ne pourra être possible que lorsque que le compromis de vente en cours entre Monsieur ANTIER Joël et le propriétaire des parcelles se situant autour se confirmera par la vente des ces parcelles.

Madame le Maire propose de fixer à 1 € le m² le prix de cette acquisition.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur.

7- Vote des comptes de gestion 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice

2019 par le comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

8- Approbation des comptes administratifs 2019 pour la commune et les budgets annexes

a) Commune de Migron

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2019 avec un résultat de fonctionnement de 85 856.90 € et un solde d'exécution en investissement de - 70 711,53 €

b) Budget annexe lotissement communal « Les Groies »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2019 avec un solde de clôture de -65 693.70 €.

c) Budget annexe salon de coiffure

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2019 avec un résultat de fonctionnement de 1901.46 €.

d) Budget annexe Boucherie-Charcuterie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2019 avec un résultat de fonctionnement de 9 800.35 €.

9- Bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020

8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
Eric BUINIER	Josette BERARD	Susan HANCOCK	Agnès POTTIER	Agnès POTTIER
Agnès POTTIER	Séverine GILBERT	Alain POTTIER	Anthony DUPUY	Bernard VICENTY
Henri BLOIS	Agnès POTTIER	Claude SORLIN	Joëlle EMON	Christopher HANCOCK

5-Questions diverses

Agnès POTTIER

-Informe d'un courrier de l'avocat dans l'affaire Commune/Jallet, qui indique que le dossier sera évoqué lors de l'audience du 5 mars 2020.

Eric BUINIER

Informe que l'éclairage public dans le village des coudres reste allumé toute la nuit. Alain POTTIER indique que cela peut-être dû à une vétusté de l'horloge, il ira s'en assurer.

Susan HANCOCK

Demande si le marquage au sol sur la RD 131 qui va sur Burie va être fait, car cela représente un réel danger. Madame le Maire indique qu'elle a demandé à la DID, et que le responsable des travaux lui a indiqué que ce n'était pas prévu pour l'instant.

Séverine GILBERT

Donne un compte-rendu d'une réunion « commission enfance et jeunesse » à la CDA, au cours de laquelle un point a été fait sur les repas servis dans les différentes cantines de la CDA. Notamment dans le cadre de la loi « EGALIM » qui porte sur la qualité des repas et le respect de l'environnement, une nouvelle gestion a dû être mise en place au sein de la CDA (seuil de produits bio, menus végétariens, gaspillage...). Il ressort de cet état que certaines cantines, dont celle de Burie, ont de mauvais résultats en ce qui concerne le gaspillage alimentaire; la CDA réfléchit à la mise en place de mesures pour lutter contre cela.

Claude SORLIN

Signale que le chemin rural parallèle à la route des fins bois qui va au village des « Aguesseaux » a été détérioré par de gros engins de chantier.

Henri BLOIS

Donne un compte-rendu de la visite du service de la direction des affaires culturelles de Poitiers pour le récolement des objets mobiliers dans l'Eglise. Il ressort notamment de cette visite l'urgence d'enlever un tableau au dessus-du confessionnal qui présente un gros risque de tomber. Madame le Maire indique que le nécessaire va être fait.

Alain POTTIER

Indique que le bandeau au-dessus de l'entrée de la mairie vient d'être repeint.

Montre un croquis d'une boîte à livres qu'il va fabriquer pour ensuite l'installer sur la place des capucins.

Indique que vont débiter prochainement les travaux d'aménagement paysagé devant le columbarium

Le Maire, Agnès POTTIER